



Commune de Chens sur Léman  
Haute Savoie



**D 2026 - 60**

Conseillers en exercice :	20
Conseillers présents :	15
Conseillers votants :	20
Dont cinq pouvoirs	

Date de la convocation du conseil  
municipal : 29 mai 2026

**OBJET : ÉLECTION DES  
DÉLÉGUÉS POUR LES  
ÉLECTIONS SENATORIALES AU  
SCRUTIN DE LISTE**

**DELIBERATION DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

*L'an deux mille vingt-six, le cinq juin, le conseil municipal de la commune de Chens sur Léman dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jérôme TRONCHON, maire,*

**PRESENTS : PARIS A. MORAND F.  
BAARSCH C. de PROYART A. ZANNI F.  
PLEYNET J.P. CHANTELOT C. BILLARD  
G. LAFFONT V. MOUTHON S.  
GAZARYAN E. VIRGILI J. CHANTELOT  
L. BALBO A.**

**EXCUSÉS : CONSTANTIN V. « pouvoir à de  
PROYART A. » GEROUDET A. « pouvoir à  
CHANTELOT Ch. » RENAULT A. « pouvoir  
à VIRGILI J. » VEYRAT V. « pouvoir à  
LAFFONT V. » GUY E. « pouvoir à PARIS  
A. »**

Est élu secrétaire de la séance : MORAND F.

Le conseil municipal,

Vu le Code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu [l'instruction n° IOMA2308397J](#) du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (en attente de la nouvelle instruction) ;

Vu l'arrêté préfectoral pris en date du 18 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) *Composition du bureau électoral*

Monsieur le maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin, et des deux membres présents les plus jeunes. Il s'agit de Messieurs Aubert de PROYART, Christian CHANTELOT, et Mesdames Julie VIGILI, Laura CHANTELOT.



La présidence du bureau est assurée par le maire.

*b) Élection des délégués*

La liste déposée et enregistrée : « Chens pour les sénatoriales » est composée par :

- 1 - Monsieur TRONCHON Jérôme
- 2 - Madame PARIS Audrey
- 3 - Monsieur de PROYART Aubert
- 4 - Madame BAARSCH Chantal
- 5 - Monsieur MORAND François
- 6 - Madame LAFFONT Valérie
- 7 - Monsieur CONSTANTIN Vincent
- 8 - Madame ZANNI Françoise
- 9 - Monsieur CHANTELOT Christian
- 10 - Madame MOUTHON Sylvie
- 11 - Monsieur PLEynet Jean-Paul

Monsieur le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection de 7 délégués et 4 suppléants en vue des élections sénatoriales.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 20
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 20

M. le maire proclame les résultats définitifs :

- La liste « Chens pour les sénatoriales » a obtenu l'unanimité, 20 voix.

Fait et délibéré à Chens sur Léman, le jour, mois et an ci-dessus

Suivent les signatures  
Pour extrait certifié conforme  
Le secrétaire  
François MORAND

Le maire  
Jérôme TRONCHON

